Sommaire

Le mot du Maire Page 2

1. Les informations municipales

En cas d'urgence Page 4
Trouver de l'information sur le bien vivre à domicile Page 5
La téléalarme Page 5
L'agence postale Page 6
Etat civil Page 6
Inscription sur les listes électorales Page 7
Travaux de voirie Page 7
Travaux, achats et dépenses principales en 2018 Page 7
L'urbanisme Page 7
Les assistantes maternelles, les artisans, commerçants et entreprises du village Page 8
Tarif et gestion du cimetière Page 9
Tarif de la salle des fêtes Page 10

2. La vie scolaire

L'inscription en maternelle Page 10
Le transport scolaire Page 10
Les tickets de cantine Page 10

3. La vie locale et sociale

L'action en faveur des aînés Page 11
Le sou de l'école des Trois villages Page 12
AICA des chasseurs unis Page 13
Le club d'Astronomie Page 14
Les Amis de St Aubin Page 16
Plongez sur mesure Page 17
Le Comité d'Animation de St Albin Page 17
Team HPR Racing Page 19
Les journées commémoratives Page 20
Le Souvenir Français Page 21
L'amicale des donneurs de sang Page 22
La Croix-Rouge française Page 23
La ligue contre le cancer Page 24
ACTY INITIATIVES Page 25

4.Tri et environnement

Le mot du SICTOM Page 25
L'association syndicale autorisée de Cervelong Page 29
La recyclerie Page 30

5. La nouvelle communauté de communes

Service à la jeunesse Page 30
L'office du tourisme Page 30
Le réseau de bibliothèque Page 31
La ludothèque Page 32

6. Les Historiales 2019 Page 32

7. Un peu d'histoire Page 33

L'agenda 2019 **Page 34**

Le mot du maire

Chères Saint-Albinoises et chers Saint-Albinois

Je tiens tout d'abord à vous remercier, en mon nom et au nom du conseil municipal d'avoir répondus aussi nombreux à notre invitation pour la traditionnelle cérémonie des vœux et j'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année ou qui ne peuvent pas se déplacer. Elles et ils sont dans nos cœurs et nous manquent aujourd'hui.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Pour vos vies personnelles où je vous souhaite beaucoup de bonheur, de sérénité, de partage et de chaleur humaine au sein de vos familles. Pour vos vies professionnelles que je vous souhaite de poursuivre avec réussite ce que vous avez entrepris. Je forme des vœux pour que les 12 prochains mois vous apportent santé et prospérité et que chacun puisse mener à bien ses projets.

Que cette réunion inaugure une année qui, je l'espère, sera apaisée, une année plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme, en faisant confiance aux lendemains. Ne subissons pas mais construisons ensemble ce que nous voulons, en étant des acteurs citoyens.

Ce rendez-vous si agréable qu'est cette cérémonie des vœux du maire est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement mais aussi un moment d'échange et de convivialité pour notre communauté. Cette cérémonie est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Donc, revenons un instant, sur l'année 2018 !

Nous avons rénové et réaménagé le logement de « La petite gare » en abaissant les plafonds, en carrelant la totalité de la salle de bain et en installant un meuble et un lavabo neuf. Nous en avons fait changer la fenêtre et isoler le mur nord par l'extérieur. Le changement du lino sur le sol de la chambre et de l'évier de la cuisine ainsi que de nouvelles peintures ont achevé cette rénovation. Ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales et notre employé municipal.

Au printemps la maçonnerie des murets du monument aux morts, en très mauvais état a été reprise pour un montant de 4 750 €. Ces travaux ont pu avoir lieu grâce à la participation de L'UMAC de Saint Albin, qui avant d'être dissoute, a décidé de payer une partie des travaux soit 1 150 €. De plus Le Souvenir Français nous a attribué une subvention totale de 500€ : 200 € du comité du Canton de Pont de Beauvoisin, Isère, 200 € de la délégation départementale et 100 € du comité national. Le reste du montant provient bien entendu des fonds propres communaux.

Cette rénovation marque le 100 ème anniversaire de commémoration de la signature de l'armistice de fin de la première guerre mondiale.

À la suite d'une effraction sur notre agence postale communale le système d'alarme a été modifié pour plus de sécurité du local. Les services de la poste nous ont attribué également une subvention.

Les travaux de voirie ont été plus importants cette année qui précède le transfert de charges de la compétence à la commune.

Les parkings de l'église et autour du monument aux morts ont été refaits ainsi qu'une partie de la route du Loyasset et la route de la Terrassière.

Des travaux ont également été faits route de la Bouvatière ainsi que des emplois sur toute la commune.

Leur coût sera réparti sur deux ans.

Pour le bâtiment hospice, la société SEMCODA s'est retirée du projet de réhabilitation de 6 appartements. Et oui l'état s'est encore désengagé sur certains financements et de ce fait l'opération n'est plus viable pour eux.

Une rencontre avec leur directeur aura lieu courant janvier et nous espérons qu'une autre proposition de leur part pourra être envisageable.

Autrement il faudra réétudier d'autres pistes.

Nous avons lancé aussi année un tri des archives municipales avec le concours du centre de gestion. Ces travaux se poursuivront en 2019. De ce fait des étagères ont été achetées et installées dans la salle des archives ainsi que des boites pour faciliter le rangement de tous ces documents que la commune doit garder.

J'en profite pour remercier Madame et Monsieur Leblanc qui nous ont confié avant de déménager, tous les documents qu'ils avaient collectionnés sur l'école et la commune.

Quand nous les aurons triés, ils seront consultables en mairie.

Cette fin d'année nous avons acheté une remorque pour faciliter le travail et les voyages en déchèterie de notre employé communal.

Comme vous le savez, notre carte communale a été révisée pour être compatible avec le SCOTT Nord Isère.

Je sais que certaines personnes ne sont pas satisfaites de ce nouveau schéma. Cependant, la communauté de commune a lancé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et là encore des modifications vont rechanger la donne sur les terrains constructibles ou non. En tant que Maire il faut en permanence se battre pour avoir encore un mot à dire sur ces futures décisions.

Certains propriétaires de parcelles que nous avions maintenues constructibles ne le seront plus avec le nouveau zonage. En revanche, sur les zones non constructibles, il y aura la possibilité de créer des annexes ou extensions mais toujours en suivant une réglementation.

Les Vals du Dauphiné sont maintenant en place depuis 2 ans. Beaucoup de transferts de compétences ont été décidés mais pas en faveur des petites communes.

La compétence voirie revient à la commune, ainsi que la compétence informatique à l'école et la maintenance informatique des mairies devient payante. Aucune politique de solidarité n'est mise en place !

Le lissage des taux des différentes taxes va impacter les habitants du village puisque les nôtres étaient plus bas que ceux des grosses communes.

Le conseil et moi-même n'étions pas favorables à cette intercommunalité et tous ces changements me motivent de moins en moins...

Parlons tout de mêmes des projets pour 2019 !

Nous en avons deux !

Au printemps, nous allons réhabiliter les toilettes publiques du lavoir en les transformant aux normes accessibilités aux personnes en situation de handicap.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60% par le département.

Nous espérons pouvoir lancer la rénovation du toit de l'église !

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours de réalisation et j'espère que les travaux pourront démarrer cette année malgré la lenteur des réponses données à nos démarches.

Sans vouloir allonger mon discours, je ne saurais le terminer sans remercier tous ceux et celles qui s'engagent de près ou de loin pour notre village.

Merci aux responsables d'associations, aux enseignants de l'école des trois villages, merci aux chefs d'entreprises, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, qui participent au dynamisme de notre territoire, en termes de richesse, d'emplois et d'activités.

C'est grâce à vous tous que notre village est aussi dynamique et attractif.

Un grand merci à tout le personnel communal qui est sans cesse sollicité pour régler les problèmes liés à la gestion de la commune et à la vie de l'individu. Je voulais les remercier publiquement pour leur engagement, leur responsabilité et leur grand sens du service public.

Mes remerciements et ma reconnaissance vont également à tous mes collègues élus sans lesquels je n'aurais jamais pu vous présenter toutes les actions réalisées et les projets mis en œuvre. Merci pour votre soutien, votre compétence et votre confiance.

L'action municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue mais elle est passionnante et nous devons faire confiance à l'avenir, porter nos projets avec toujours une exigence de qualité et d'intérêt public.

Cependant, la fatigue ou l'âge feront que, aux prochaines élections, une partie de l'équipe ne repartira pas ! Il faudra alors que la relève soit assurée. Nous comptons donc sur votre esprit citoyen pour que d'autres habitants s'investissent et créent de nouvelles équipes !

Je vous souhaite à nouveau une excellente année 2019, faite de belles rencontres, de partage et d'amour.

Bonne et heureuse année 2019 à tous !

1.Les informations municipales

En cas d'urgence : 06 37 05 32 04

Un défibrillateur est installé sous le préau à gauche de la mairie à côté de l'entrée de l'agence postale

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

isère LE DÉPARTEMENT

N° Vert 0 800 38 00 38
Appel gratuit
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17 h

ISÈRE ADOM
BIEN VIVRE À DOMICILE

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe…

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet isereadom.fr, et un Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans… qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée…) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

➔ Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.

La téléalarme

Pourquoi et pour qui une téléalarme ?
La téléalarme sert aux personnes malades, âgées ou handicapées, pour être en permanence reliées aux pompiers locaux en cas de nécessité.

Comment cela fonctionne ?
Il suffit d'une simple pression sur le pendentif ou la montre que vous portez toujours sur vous. Un agent du service vous demande quel est votre problème et s'il n'obtient pas de réponse, il essaie de joindre les référents et vous envoie très rapidement les pompiers ou la déléguée téléalarme de la commune suivant votre besoin.
Ce système fonctionne très simplement avec un téléphone ou en cas d'absence de ligne France télécom avec un transmetteur de type GPRS.

Quel coût ?
Nous signalons cette année une réévaluation des tarifs.

Le prix est maintenant de 33 euros par mois avec une ligne France Télécom et de 36 euros par mois avec un transmetteur GPRS. Il y a une possibilité de prise en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à hauteur de 30 euros par mois maximum. Il suffit de faire une demande au Conseil Départemental.
De plus à partir du 1er janvier 2018, il sera facturé 20 € par nouvel usager, au titre de frais de dossier et d'installation.

Comment faire une demande ?
Il suffit d'aller en mairie ou de téléphoner au service Téléalarme Nord Isère au 04.74.93.43.89 ou bien de prendre contact avec **Madame Geneviève Mathieu-Stinkwich au 06 79 71 95 68** qui fera pour vous toutes les démarches.

L'agence postale

Vous pouvez y acheter des timbres, des enveloppes affranchies, des emballages colissimo. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos envois postaux, retirer vos lettres recommandées et vos colis, effectuer des opérations financières retraits et dépôts d'espèces (**350 € par semaine, 700 € pour un compte joint**), dépôts de chèques et réserver la salle des fêtes.

L'état civil

Nos joies :

- **Le 15 février 2018 naissance de Eléna Bouzidi**
- **Le 4 juillet 2018 naissance de Eliott Pacaud**
- **Le 21 juillet 2018, mariage de Xavier Bayet avec Floriane Degombert**

Nos peines :

- **Le 9 janvier 2018 décès de Michelle Dupeuble**
- **Le 9 mars 2018 décès de Josette Thoniel née Aulas**
- **Le 9 mai 2018 décès de Lucien Vagnon (prêtre)**
- **Le 26 mai 2018 décès de Denise Bellemin-Laponnaz née Vial**
- **Le 20 octobre 2018 décès de Odette Rochet née Vagnon**

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales ne ***sont pas automatiques sauf pour les jeunes atteignant 18 ans***. Les nouveaux arrivants dans la commune doivent se rendre en mairie pour s'inscrire avant la fin de l'année civile.
Suivant la nouvelle législation, il est possible de s'inscrire par internet jusqu'au 31 mars pour les élections européennes. Site : service-public.fr

Travaux de voiries 2018

La compétence voirie reviendra à la commune dès le premier janvier 2019.
Le conseil municipal a donc décidé de profiter du support technique de l'intercommunalité encore gratuit en 2018 pour réaliser plus de travaux de voirie que les autres années.
Le parking du monument aux morts, le parking de l'église, 210ml du Chemin du Loyasset, le Chemin de la Terrassière ont été bitumés.
Des travaux ont également été réalisés Route de La Bouvatière ainsi que la pose de 3 tonnes d'emplois manuels.
Le montant total des travaux est de 30 761 € Hors taxes soit 36 913,20 € étalés sur deux ans puisque le montant de travaux voirie accordé par les VDD était de 22 740, 61 €.

Travaux, achats et dépenses importantes de 2018

SIVU de l'école des trois villages	67 734 ,93 €
SIVU du gymnase du lycée Pravaz	789 €
SIVU du gymnase du collège du Guillon	2 613 €
Rénovation de La petite gare	3 083 €
Déneigement	3 276,90 €
Achat d'une remorque	2 257 €
Pose d'une alarme à l'agence postale	1 527 €
Rénovation du monument au morts	3 585,47 € moins 500 € de subvention du Souvenir Français. L'UMAC a également payé une facture de 1150 €
Achat de rayonnages supplémentaires pour les archives	754,95 €
Frais de tri des archives	4 100 €
SDIS	7 921,20 €

Urbanisme

Permis de construire

Nom du demandeur	Nature des travaux
Christophe PERRIN	Construction d'une véranda
Stéphane ERMAURICO	Régularisation de la construction d'une cuisine d'été
SCI LE TISSERIN	construction d'une maison individuelle en ossature bois
SCI CHÂTEAU DE VAULSERRE	Réhabilitation d'une ferme en une habitation

Déclarations préalables de travaux

Nom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
Michel CAILLET-ROUSSET	628 Route de La Chartreuse	Agrandissement de la terrasse existante
Maurice GENTIL-PERRET	135 Route de La Madone	Pose d'un auvent marquise devant la porte d'entrée
René LIATARD	705 Route de La Madone	Installation de panneaux photovoltaïques
BONHOMME	20 Le Maréchal	Abri de jardin
Daniel VIGNE	28 Impasse de la Grobonnière	Rénovation de la façade
Adeline BOUGE	163 Chemin du Loyasset	Abri vélo et bois
Julien BAYET	41 Route de La Madone	Terrasse couverte 6 X 5
Julien BAYET	41 Route de La Madone	Avancées de toit au Nord, à l'Est, au sud
Eric VAGNON	55 Rue de l'Arago	Avancées de toit
Joël GRANDVAUX	21 Le Maréchal	Chalet de jardin 12 m²

Les assistantes maternelles

Anne Marie Berger : 474 Route du Lanet / Tel : 04 76 35 19 98 et 06 87 07 54 11
Noémie De Macédo : 418 Route du Lanet / Tel : 04 76 37 23 38
Nathalie Musy : 256 Chemin du Loyasset / Tel : 06 88 60 89 90

Les artisans et les entreprises du village

Garage Bellemin	Réparation auto utilitaire – Vente – Achat – Dépannage	04.76.37.04.77
L'art de déménager Stéphane Ermaurico	Déménagement, garde meuble	04 76 32 95 87 / 06 75 31 85 54 ermaurico-stephane@orange.fr
Taxi Jacques Elia	Toutes distances 7j/7-24h/24	04 76 37 70 07 06 30 34 37 83
Découp-bois	Menuiserie extérieure sur mesure et personnalisée. Portail, volet, tonnelle, habillage façade.	06 73 31 19 15 decoup-bois@orange.fr
M. Yves Moretti	Menuiserie	06 08 73 86 99
Vaulserre jardin	Entretien et création d'espaces verts et jardins	06 22 34 67 66
Vagnon Gérard et fils (SARL)	Plomberie, chauffage, sanitaire, panneaux solaires, pompes à chaleur	04 76 37 05 69 vagnon.fils@orange.fr
Atelier des Meubles Vagnon	Fabrique de Meubles (magasin de Pont de Beauvoisin)	04 76 37 05 68

David Floret	Terrassement, clôtures, piscines VRD	04 76 37 24 88/06 78 23 94 05
Gaec « du Bon Pain »	Pains et gâteaux Colis de viande (bœuf et veau)	06 33 38 05 82 09 62 02 14 69
Sandline Service	Tous services pour particuliers	07 64 09 59 40 Pontdebeauvoisin-services.onlinelabuquiniere@laposte.net
Entre 2' Z Hell Hélène Morin	Création et vente de vêtements et accessoires	Entre2zhell@gmail.com https://www.facebook.com/Entre2Zhell/
Spikee'Z Hell Tattoo Sébastien Roux	Artiste Tatoueur Illustrateur	06.60.35.18.89 /spikeezhell@free.fr https://www.facebook.com/spikeezhell/ https://www.facebook.com/spikeeztattoo.spikeezhell
Malaury Gueugnot	Micro-ostéo digitale	07 69 60 24 92 micro-osteo.malaury3@orange.fr
L'ourson qui tricotte	Tricot, crochet, couture	06 60 76 7470 edithtoychientoy@sfr.fr

Tarif et gestion du cimetière

Nous rappelons que les propriétaires des concessions sont responsables des dégâts occasionnés par le mauvais état des tombes.

Cimetière	**15 ans**	**30 ans**
1 place 1x2	100 €	200 €
2 places 2x2	200 €	400 €
Columbarium	**15 ans**	**30 ans**
1 case	250 €	500 €

Un jardin du souvenir est à la disposition des habitants du village. Il faut cependant faire poser une plaque dont les dimensions sont à demander à la mairie.

Le règlement du cimetière est consultable en mairie ou sur le site de la commune.

Nous rappelons qu'il est interdit d'effectuer des travaux dans le cimetière entre le 15 octobre et le 15 novembre.

Le conseil municipal demande aux usagers de trier les pots de fleurs avant de les jeter dans l'espace prévu à la sortie du cimetière. Les pots et tous les plastiques sont à jeter dans le container et les végétaux sont à déposer à côté afin d'être compostés.

Si vous connaissez des personnes n'habitant plus la commune et ayant des concessions au cimetière pouvez-vous, si vous avez leurs coordonnées, passer à l'agence postale afin que nous les enregistrions. Merci de votre aide.

Le conseil municipal ayant décidé de reprendre les concessions abandonnées, a rédigé un procès-verbal indiquant les tombes concernées.

Ce procès-verbal est consultable en mairie et sur les panneaux d'affichage.

Tarif de la salle des fêtes

Les locations de la salle des fêtes se font à l'agence postale, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : **salledesfetes.stalbin@orange.fr** ou poser une option sur le site de la commune.

Un lave-vaisselle est en service depuis septembre 2016.

Période	Hors commune	Commune	Associations de la commune
Tarif Hiver 1ier novembre 2018au 31 mars 2019	450€	280 €	Première utilisation : gratuite Seconde utilisation : 80 € Troisième utilisation : 200 €
Tarif été 1ier avril 2019 au 31 octobre 2019	400€	250 €	Première utilisation : gratuite Seconde utilisation : 80 € Troisième utilisation : 200 €
Lave-vaisselle	50 €	50 €	
Cautions Ménage Location	100 € 800 €	100 € 800 €	100 € 800 €

Les associations extérieures à la commune bénéficieront du tarif habitants de la commune.
Nouveau :
Les habitants du village pourront louer la salle en semaine du lundi au jeudi pour 100 € la journée ou la soirée sauf les jours fériés.

La révision des tarifs est annuelle et se fait par délibération du conseil municipal au printemps, pour une mise en application au 1er novembre de l'année en cours.

2. La vie scolaire

L'inscription à l'école des Trois Villages

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Albin de Vaulserre. Nous vous invitons à vous présenter à la mairie de **Saint Albin de Vaulserre** si vous avez des enfants que vous souhaitez inscrire à l'école publique. Nous vous remercions d'effectuer cette démarche dès maintenant pour les enfants de trois ans, ce qui permettra d'évaluer les effectifs pour la prochaine rentrée.

Le transport scolaire

Nous attirons l'attention de tous les parents qui souhaitent utiliser le service de transport scolaire sur les délais à respecter. Les inscriptions sont à faire avant la fin du mois de juin précédent la rentrée scolaire. Pour tout renseignement s'adresser à l'école.

Les tickets de cantine

A la demande de nombreux parents, un logiciel de gestion et réservation des repas cantine et garderie (« Service Complice ») a été installé.
Le « portail famille » a été mis en route le 02 mai 2018. Il permet l'inscription en ligne par les familles via internet 24h/24. Chaque famille possède un code d'accès personnel et confidentiel.
Le conseil syndical réuni le 05 juin 2018 a décidé de réévaluer les tarifs pour la prochaine rentrée scolaire sachant qu'ils n'ont pas été modifiés depuis le 1er janvier 2015.

Tarifs au 01/09/2018 :
Cantine : 4,50 € /Cantine enseignants : 6,80 €/ Garderie midi : 1 €/ Garderie matin et soir : 2 €
Il faut savoir que chaque transaction bancaire effectuée par les parents représente un coût de 0,13 cts d'euros pour le SIVU. Un abonnement mensuel est également dû par le syndicat.
Nous vous demandons donc d'effectuer, dans la mesure du possible, vos transactions sur une période d'un mois ou plus afin de limiter les frais bancaires qui nous sont imputés.
Merci de votre compréhension.

3. La vie locale et sociale

L'action en faveur des aînés

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 4 novembre 2018. Ce fut très convivial et animé.
Le comité d'animation a offert un intermède musical.
Les personnes n'ayant pas pu venir ont reçu un colis distribué le 15 décembre.

Le Sou des écoles des trois villages

Le sou des écoles a pour but de récolter de l'argent afin d'aider le financement des sorties et activités scolaires proposées par les enseignants pour leurs élèves.

souecole3villages@gmail.com

Un nouveau bureau a été élu :
-Présidente : Alexandra QUILES
-Trésorière : Souad KERFRIDEN
-Secrétaire : Leslie VIEL
-Vice-secrétaire : Justine PONS

-MEMBRES actifs : Delphine DUISIT ; Coralie COMBE ; Céline BAUDOUY ; Anaïs et Rémi PETIT ; Neusa GALLICE ; Myriam PIROIRD ; Xavier BAYET ; Stéphanie MANIERE ; Noëlle COCHOY ; Haniel MERIGUET ; Amandine VALENTE ; Lilian FALCOZ ; Nolwenn et Vincent BARNOUX ; Marjorie DROGUET ; Matthieu et Audrey BACLET ; Christophe PERRIN ; Virginie DESSUGE ; Maud LOMBARDI ; Matthieu CORREIA.

Les premières manifestations :

- La première manifestation a eu lieu le weekend du 10 et 11 novembre à l'école des trois villages : la **bourse aux skis** a permis de réaliser un bénéfice de 2 039 euros.
- Le 9 décembre une matinée **vente de tripes, diots et crozets** a été organisée à la salle des fêtes de St Martin de Vaulserre dès 8H30 et a rapporté 1 400 euros.
- Et pour finir, la **vente de chocolats de Marlieu pour noël** a rajouté 715 euros dans les caisses du sou des écoles.

Grâce à une partie des bénéfices dégagés, la **totalité de la sortie au cinéma pour l'ensemble des classes a été financée** avant les vacances de noël.

Nous vous remercions de votre participation à ces évènements. Nous comptons sur votre mobilisation pour les manifestations à venir pour financer les sorties scolaires de fin d'année pour l'ensemble des classes.

Programme envisagé pour 2019 :

- **Février** : vente de sacs de course personnalisés avec les dessins des enfants
- **Mars** : concours de belote
- **Début avril** : chasse aux œufs
- **Mai** : Vente de tartes aux sucres et/ou pralines
- **Fin juin** : Kermesse

Vous avez la possibilité de nous retrouver sur notre page Facebook : Sou des Ecoles 3 villages

Le bureau du sou

L'AICA des Chasseurs unis

St Jean d'Avelanne, St Albin de Vaulserre, St Martin de Vaulserre, Pont-de-Beauvoisin

EQUILIBRE AGRO-SYLVO-CYNEGETIQUE
D'un langage d'énarque à la réalité de terrain

Nos statuts l'affirment comme un postulat fort dès le *2° alinéa de l'article 3 « Buts de l'association »*
« Nos associations favorisent le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique »
Que cache l'énoncé de ce très sage, très évident et très vaste principe ?

Pour les membres de notre association, dès l'accès à notre lieu emblématique de rencontre, le ton est donné… nous sommes dans le RELAIS NATURE.
Nos domaines de prédilection se retrouvent dans la régulation des grands gibiers que sont chevreuils et sangliers, il en faut … mais pas trop… en cas de déséquilibre, le fonds d'indemnisation abondé exclusivement par nos cotisations y pourvoit selon des procédures très rodées.
Même remarque pour les prédateurs *(ceux-ci s'attaquent à la petite faune)* et les déprédateurs (*ceux-là s'attaquent aux cultures et aux nids),* les chasseurs ont pour mission de les réguler même hors période de chasse.
Et puis il y a, dans les comportements et le quotidien de tout un chacun à la campagne, matière à participer.
Ainsi par exemple, vous qui appréciez lors de vos promenades en pleine nature, d'observer oiseaux, passereaux, petits mammifères, lièvres, chevreuils et autres renards…avez-vous idée des effets néfastes sur la faune, de vos escapades hors des chemins ruraux ou du passage en pleins champs de vos compagnons à quatre pattes, non tenus en laisse, ou des pertes subies par la petite faune par le simple vagabondage de vos chats !
Nous en avons tous conscience aujourd'hui, **la nature est un bien commun**, sa préservation est plus que jamais, l'affaire de chacun. Qu'on se le dise !

Les Chasseurs Unis vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

Retenez d'ores et déjà les dates de nos prochaines manifestations festives :
-Au printemps, le concours de belote pontois *(le samedi 16 mars mais à St Jean d'Avelanne)*
-En été, le concours de pétanque sur le Champ de Mars. *(Le dimanche 7 juillet)*

Aica les Chasseurs Unis - Agrément Préfectoral n° 38-2018-09-07-006 Siret : 842 174 021 00019
Siège social : Mairie Route de Velanne 38480 – St Jean d'Avelanne
Adresse local associatif « le Relais Nature » : Chemin du Mongron 38480 – St Jean d'Avelanne

On a marché sur la LUNE !

La fusée saturne V en Floride

Nous en sommes encore maintenant étonnés. La technique n'était pas aussi aboutie qu'actuellement, les ordinateurs de calcul bien moins puissants… Tout était dangereux… Malgré cela, les scientifiques ont réalisé un exploit.
L'exploration de la Lune commence dans les années 1950. En pleine Guerre Froide entre les USA et l'URSS. Les soviétiques sont en avance avec leur programme Luna. La face cachée de la Lune est photographiée pour la première fois le 7 octobre 1959 par la sonde automatique Luna 3. Les américains décident alors de les dépasser. De nombreuses sondes sont lancées manquant souvent leur cible… Malgré des techniques peu sûres, les missions Apollo s'enchaînent.

Le samedi 21 décembre 1968, les membres de l'équipage d'Apollo 8 (Frank Borman, Jim Lovell, et William Anders) sont les premiers Humains à quitter notre Terre. Comme l'avait rêvé Jules Verne 100 ans auparavant… Il leur faut 3 jours pour accomplir les 370 000 km avant de se satelliser autour de la Lune. Ils en feront 10 fois le tour en 20h.
Ils aperçoivent directement la face cachée de la Lune, qui les déçoit. Elle leur rappelle un champ de bataille défoncé par des obus…Mais ils sont si subjugués par la beauté de la Terre que le soir de Noël ils lisent la Genèse à la télévision.

Le fameux Lever de Terre photographié en couleur ce jour-là fera le tour du monde.

Les Terriens découvrent alors ébahis leur vaisseau spatial, leur précieuse Planète Bleue.

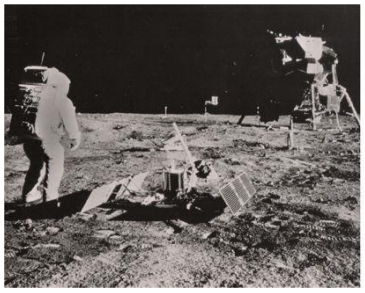

Les USA gagneront la suprématie spatiale avec la mission Apollo11.Le 21 juillet 1969, Neil Armstrong puis Buzz Aldrin, font les premiers pas de «l'Homme sur la Lune », dans la Mer de la Sérénité. Ils la sillonnent pendant 2h30, plantent leur drapeau, ramassent de la poussière lunaire, fine comme de la cendre, fixent des plaques souvenir… A 4 h du matin (Heure Française) 600 millions de téléspectateurs suivent en direct cette épopée. Armstrong prononce la phrase célèbre : « Un petit pas pour l'Homme, mais un grand pas pour l'Humanité ». Pendant ce temps Michael Collins, resté dans le module tournant autour de la Lune, veille sur les opérations. Il lui faudra rapatrier ses collègues, grâce au LEM qui les a descendus et devra les remonter… Ce furent des minutes de grandes émotions !

Tous trois revinrent sur Terre dans la capsule plongeant dans le Pacifique.

Six missions Apollo en tout se poseront sur la Lune. La 1ère avait coûté la vie à 3 astronautes lors d'essais sur la base de lancement. Plus de 380 kg de roches lunaires sont ramenées sur Terre. Un ensemble d'instruments scientifiques est déposé par 5 missions et fournit des données jusqu'en 1977 : un sismographe pour mesurer les séismes, et un réflecteur laser devant servir de cible afin de mesurer la distance Terre-Lune. Un véhicule, le rover lunaire, disponible à partir d'Apollo 15, permet d'élargir le rayon d'action. Le 17 novembre 1970, Lunokhod 1 est le premier véhicule Russe robotisé à explorer sa surface .

Apollo

Photos NASA

Le Club d'Astronomie NUITS MAGIQUES vous souhaite une belle année 2019 sur notre précieuse Planète Bleue avec plein d'étoiles dans les yeux !

Il vous invite à notre Assemblée Générale le lundi 25 février à 20h à la Salle des Fêtes de St Albin de Vaulserre et à nos évènements astronomiques :

- **ECLIPSE totale de LUNE, le lundi matin 21 janvier, de 2h à 7h, à La Lattaz près de Saint Maurice de Rotherens 73240.**
- **50ème anniversaire du 1er PAS SUR LA LUNE, vendredi 12 et samedi 13 juillet, à**

Rochefort 73

- **NUITS DES ETOILES, les 2, 3, 4 août à St Albin**
- **JOUR de la NUIT samedi 12, et FETE de la SCIENCE, dimanche 13 octobre à Rochefort**

Les Amis de Saint Aubin, le Clocher de Saint Albin

Plongez sur mesure

Association créée le 8 mai 2016 ayant pour but de faire de la plongée sous-marine en lac ou en mer

Elle comprend 10 membres.
Composition du bureau :
Présidente : Edith MARCHAND
Secrétaire et trésorier : Bernard MARCHAND
Contacts :edithtoychientoy@sfr.fr **/ 06 60 76 74 70 /06 87 86 72 38**

Le Comité d'Animation de Saint Albin

Comité d'animation
Saint Albin de Vaulserre

Président : Yves CLAUZON
Vice-Présidente : Christine LONGO
Trésorière : Neusa GALLICE
Secrétaire : Evelyne ROUX

Comme tous les ans le Comité d'Animation a organisé des évènements pour le village en 2018.

- Le dimanche 3 juin : Vide-Greniers. Toujours moins d'exposants 26 pour 153 m et moins de visiteurs.
  La météo était pourtant favorable

- Dimanche 24 juin : le repas de village a réuni plus de 66 convives autour d'un couscous et de desserts élaborés et partagés par les habitants du village.

- Dimanche 2 septembre : comme les autres années le comité a accompagné la réalisation du char pour le comice agricole. Cette année nous avons fêté l'anniversaire des Jeux Olympiques de Grenoble

- Dimanche 4 novembre : le comité a offert un intermède musical pour le repas des aînés (chanteur Thierry Bouvier)

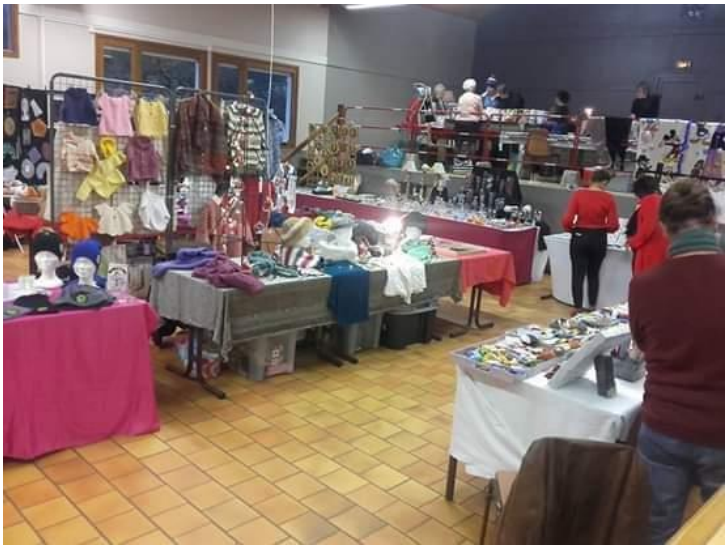

- Dimanche 18 novembre : Marché de Noël, loisir créatif avec des stands variés offrant des objets plus beaux les uns que les autres.

- Malheureusement cette année nous n'avons pas réussi à organiser de spectacle

Divers :

- Pour les manifestations la machine à café expresso a été louée avec les mêmes tarifs que l'année passée, cependant nous la rendons chaque fois au lieu de la garder toute l'année. Location 50€ par an et 35 cts par café. Le café et les gobelets sont fournis
- Nous nous interrogeons sur l'opportunité d'acheter une ou deux cafetières Nespresso et une crêpière

- Nous avons acheté deux chapiteaux de 4,5 m sur 3m que nous pouvons prêter aux membres **actifs** du comité et à la mairie moyennant une caution.

- Une rencontre a eu lieu avec les comités des fêtes de Saint Jean d'Avelanne et de Saint Martin. Nous organisons ensemble le 20 janvier devant l'école, une vente de jambon, pommes de terre au profit de deux associations locales : « Pour Théo et Corentin » et « Team HPR RACING » créée par Etienne Meynard

- Une page Facebook a été récemment crée pour le Comité

Pour 2019, nous souhaitons reconduire les évènements habituels :

- Repas de village
- Vide-Greniers : 23 juin, prix des places : idem 2018
- Comice agricole : 10 et 11 août cette année à Romagnieu
- Animation pour le repas des aînés avec appels aux bénévoles du Comité ?
- Journée création marché de Noël : 17 novembre

- Autres manifestations que nous espérons organiser :
  - Le 20 janvier, la vente décrite précédemment
  - Un concert le 23 mars 2019
  - Une randonnée le 28 avril (ou au mois de mai), avec Saint Jean et Saint Martin

Pour adhérer à l'association, il suffit de nous joindre par mail.
Le montant de la cotisation est de 1 €.
Mail : animstalbin@gmail.com
Toutes nos manifestations sont sur le site de la commune mais si vous souhaitez être prévenu et recevoir nos affiches vous pouvez nous donner votre adresse mail que nous ajouterons à nos listes de diffusions.

TRES BELLE ANNEE 2019

TEAM HPR RACING

L'association TEAM HPR RACING a pour but de montrer que, malgré un handicap, il est important d'avoir des passions et de réaliser ses rêves. Ses objectifs sont plus particulièrement de promouvoir le handicap dans les sports mécaniques plus spécifiquement dans la discipline du rallye en y participant. L'association a aussi pour projet d'organiser des journées baptêmes copilotes pour des enfants malades.

En 2018 qui vient de s'achever, j'ai participé au Slalom de Virieu, à la course de côtes de Saint Savin, au Rallye de Chartreuse et au Téléthon des Abrets.

Pour cette nouvelle année, 2019, le projet est de réunir un maximum de fonds pour acheter une boîte à vitesse séquentielle pour équiper ma voiture de course car cela me faciliterait le passage des rapports. En effet, après le Rallye de Chartreuse de 2018, le fait de passer les vitesses manuellement et à un rythme soutenu, a occasionné des dégâts très importants sous et sur mes pieds. Je suis parti trois semaines à l'hôpital de Nice pour essayer de faire cicatriser les plaies.

Il faudrait également équiper la voiture d'une direction assistée électrique plus souple donc plus facile pour mes mains.

Je participerai cette année aux mêmes courses qu'en 2018 et je souhaite pouvoir en rajouter au programme si mon corps et mes finances me le permettent. J'espère donc conserver mes anciens sponsors et en trouver de nouveaux.

J'organiserai une demi-journée ventes de produits avec tombola pour faire rentrer de l'argent dans la caisse de l'association.

Je remercie toutes les personnes qui me soutiennent dans mes projets et vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2019.

ETIENNE MEYNARD

Les journées commémoratives

1ère Guerre Mondiale
11 novembre 1918

Indochine
21 juillet 1954

Seconde Guerre Mondiale
8 mai 1945

Afrique du Nord
19 mars 1962

24 avril : journée des déportés

Comme tous les ans les Saint Albinois se sont retrouvés devant le monument aux morts le 8 mai et le 11 novembre pour célébrer le souvenir des victimes des conflits du siècle dernier et de ce début de siècle.

Cette année a été marquée par l'inauguration du monument aux morts, le 27 octobre, après les travaux de rénovations. La commune remercie l'UMAC et Le Souvenir Français qui ont participé au financement des travaux.

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français a pour **vocation** de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.

Il a pour **mission** l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts aux champs d'honneur.

Né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées puis créé en 1887 par Xavier Niessen, Le Souvenir Français a été reconnu d'utilité publique en 1906. L'association est placée sous le haut patronage du Président de la République. Elle a été couronnée par l'Académie Française en 1975 et par l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 1978.

Le Souvenir Français est fort de ses 200.000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. Il est présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre-Mer et dans 68 pays étrangers. Il compte :

- 96 délégations générales,
- 1 600 comités,
- 62 représentations à l'étranger.

N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, Français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Le bénévolat est de règle pour le fonctionnement de l'association dont les frais généraux sont de l'ordre de seulement 20 % de ses dépenses annuelles.

Les adhérents de Saint Albin de Vaulserre dépendent du comité de Pont de Beauvoisin Isère.

Le président du comité est Frédéric Guignier

21 route de la Savoie 38480 Saint Albin de Vaulserre

L'assemblée générale du comité de Pont de Beauvoisin du Souvenir Français aura lieu le 9 février 2019 à la salle des fêtes de Pressins à partir de 9 h. Les personnes souhaitant adhérer sont cordialement invitées à cette assemblée.

Le don du sang

Pour donner son sang, il faut avoir **18 ans**.

Il faut être en mesure de décider de donner son sang et donc être majeur.

On peut donner jusqu'à **70 ans.**

Le donneur doit peser au moins 50 kg, être en bonne santé et en bonne forme physique.

Un **homme** peut donner **6 fois** par an et une **femme 4 fois.**

Il faut **2 mois** entre chaque don.

Le don de sang est un geste simple et généreux.

Quand on donne son sang, on le décide librement, sans obligation, on est volontaire et on le fait gratuitement.

Mobilisez-vous,
Partagez votre pouvoir,
Donnez votre sang !

Rendez-vous 2019:

Le Mardi 8 janvier à Pont Savoie à La Sabaudia de 16H30 à 19H30
Et le Vendredi 15 mars à Pont Savoie à La Sabaudia de 16H30 à 19H30
Et le Vendredi 17 mai à St Béron au Foyer Communal de 16H30 à 19H30,
Ou le Mardi 25 juin à Pont Isère à La Salle Polyvalente de 16H30 à 19H45,
Et le Mercredi 11 septembre à La Salle Polyvalente de 16H30 à 19H45
Et le Jeudi 14 novembre à St Béron au Foyer Communal de 16H30 à 19H30

Amicale de Donneurs de Sang de la Vallée du Guiers Pont de Beauvoisin

La croix rouge française

croix-rouge française
Humanisons la vie

CROIX ROUGE LES VALLONS DE L'ISERE

URGENCE ET SECOURISME, LES ABRETS EN DAUPHINE
Notre Unité locale est très active. Postes de secours, interventions d'urgence, formation aux gestes qui sauvent. Découvrez la diversité de nos actions :

- Préparation au PSC1 (Passe-région accepté). Vous pouvez rejoindre nos équipes et participer à nos actions de secours.
- **Vous informer** : PERMANENCE TOUS LES SAMEDIS MATIN de 10 h à 12 h
- **VESTI-BOUTIQUE** : **LES ABRETS EN DAUPHINE**

Nos vesti-boutiques sont OUVERTES A TOUS. Pour une participation modeste un grand choix de vêtements s'offre à vous, le lundi : de 14 h à 17 h, le mardi : de 9h à 16h30, le Jeudi : de 9 h à 16h30 et le premier samedi du mois : de 10 h à 12 h

- **DISTRIBUTION ALIMENTAIRE et VESTI-BOUTIQUE**

13 rue René Duchamp – LA TOUR DU PIN Tous les mardis de 10 h à 12h30 et de 14h à 15h30

- **LIBRAIRIE SOCIALE**

LES MOTS DU COEUR : OUVERTE A TOUS, Aux ABRETS TOUS LES JEUDIS

- **PÔLE BIEN-ÊTRE SOCIAL** – LES ABRETS EN DAUPHINE, OUVERT A NOS BENEFICIAIRES TOUS LES **JEUDIS SALON DE COIFFURE SOLIDAIRE "HUMANIT'HAIR"** – la beauté pour retrouver l'estime de soi

A PARTIR DU 12 JANVIER 2019 – Cours de relaxation et Massage AMMA (habillé)faits par des professionnelles.
Sur rendez-vous Les bénéficiaires seront acceptés sur dossier, justifiant leurs ressources et charges

La présidente Unité Locale les Vallons de l'Isère, Christiane AIMONETTI

Contact : 06 50 19 58 83

La ligue contre le cancer

LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'ISERE
8, rue Général Ferrié 38100 GRENOBLE
Tél : 04.76.47.63.63
e-mail : cd38@ligue-cancer.net
site internet : www.ligue-cancer.net/cd38
facebook : laliguecontrelecancer38

Le COMITE DE L'ISERE, toujours soucieux d'améliorer les conditions de vie des malades, poursuit les missions de la LIGUE CONTRE LE CANCER :

L'AIDE A LA RECHERCHE

Subventions aux Laboratoires de Recherche en cancérologie et à des Equipes de Recherche labellisées « LIGUE », au Registre du Cancer de l'Isère. En 2017, 398.642 € ont été consacrés à cet objectif.

L'AIDE AUX MALADES

Aide financière aux patients ***sur la demande des services sociaux.*** **308 familles de l'Isère ont été soutenues en 2017 pour un budget de plus de 120.003 €. Ces aides financières sont destinées à des règlements de factures, (prothèses, forfaits journaliers, loyers, énergie…) ou des prises en charge d'aide à domicile.**
Consultations gratuites de Psycho-oncologie pour les malades et leurs proches. **Quatre centres existent dans le département de l'Isère : Grenoble, Pont de Beauvoisin, Bourgoin-Jallieu, Vienne. Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir un rendez-vous au 04.76.47.63.63.**
Soutien financier à plusieurs Associations d'Aide aux Malades, **telles l'ADMV, l'Association des Stomisés, Grops, Astuce, Soleil de Clown, A Chacun son Cap…, soutien financier pour des actions d'Activités Physiques Adaptées avec la CAMI.**

L'AMELIORATION DES CONDITIONS de DIAGNOSTIC et de TRAITEMENT

Financement de matériel hospitalier innovant. En 2017, 51.622 € ont été affectés à cet objectif par une participation au financement de matériel pour les Clinique de Gynécologie et Clinique de Pneumologie au CHU de Grenoble.

L'INFORMATION, LA PREVENTION, L'AIDE AU DEPISTAGE

Soutien à l'Office de Lutte contre le Cancer ODLC, qui pratique le dépistage du cancer du sein, du col et du colon-rectum. Exposition « Côlon Tour® » pour le dépistage du cancer du côlon.
Nombreuses conférences sur les différents types de cancer et leur prévention. Campagne Mois Sans Tabac. Conférences et manifestations dans le cadre d'Octobre Rose pour le dépistage du Cancer du Sein. Actions de prévention solaire auprès de enfants.

Toutes ces actions sont réalisées grâce au dévouement des bénévoles. **Les bénévoles se mobilisent pour organiser des manifestations afin de soutenir les actions du Comité de l'Isère :**
Au printemps 2018, des brioches ont été vendues aux habitants de la Commune et une somme de 1.216 € a ainsi été récoltée pour les Missions de la Ligue.
Plusieurs fois par an, les Bénévoles proposent des animations comme en mars une soirée Théâtre à La Bâtie Montgascon, en octobre, un concert avec Johnny Ross à Fitilieu…

Et bien sûr, tout au long de l'année, les bénévoles se rendent disponibles pour soutenir les familles qui font appel à eux.

NOUS AVONS BESOIN DE BENEVOLES SUR LA COMMUNE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Espace de Vie Sociale

ESPACE PLURIEL

Ce lieu d'animation permet à tous les habitants de se rencontrer. Il favorise la vie sociale et la vie associative. Les participants proposent et organisent des activités (balades nature et visites de musées, activités manuelles, artistiques….). Ils n'hésitent pas à donner des idées.
L'ambiance y est très conviviale, les échanges sont spontanés. « Espace Pluriel » est devenu, au fil des mois un lieu ressources.
Les habitants de l'Avant Pays Savoyard et des Vallons du Guiers y sont accueillis le mardi après-midi et le vendredi de 14 h à 16 h 30
Cette action est proposée par Acty Initiatives en coopération avec les communes et bénéficient du soutien de la CAF 38 et du CD 73

Renseignements :
Chantal GOBBATO (c.gobbato@isactys.com /04 76 37 33 13)

4. Tri et environnement

Le mot du SICTOM

Les déchèteries se modernisent !
Gestion automatisée des accès par lecture de plaque minéralogique

Pourquoi mettre en place ce projet ?

Fluidifier la fréquentation et le temps d'attente, améliorer les conditions d'accueil et de dépose, simplifier la facturation des professionnels, gérer encore mieux le tri, tels sont les principaux objectifs de ce plan de modernisation des déchèteries du territoire.

Ce dispositif de modernisation a déjà fait ses preuves et voit le jour dans de nombreuses collectivités voisines : Pays Voironnais, Plaine de l'Ain, Bièvre Isère, Grand Chambéry,….

En 2018, le SICTOM du Guiers, le SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) et le SICTOM de la région de Morestel se lancent ensemble dans ce projet, afin d'uniformiser l'accès et le fonctionnement des déchèteries à l'échelle d'un grand territoire. Les habitants et professionnels des 3 territoires pourront ainsi accéder aux 31 déchèteries de ce groupement, en ne faisant qu'1 seule inscription.

Grâce à ce dispositif, le SICTOM du GUIERS souhaite permettre aux usagers d'optimiser leur déplacement. Il permettra également de réguler le nombre de véhicules sur les quais. Les usagers déposeront ainsi leurs déchets en toute sécurité et dans de meilleures conditions, grâce à un agent de déchèterie, qui sera plus disponible pour les accompagner et les renseigner sur les consignes de tri.

Quel est le fonctionnement du dispositif ?

L'accès aux déchèteries sera sécurisé par des barrières automatiques, qui s'ouvriront grâce à un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules. Les usagers (particuliers et professionnels) devront donc **enregistrer au préalable tous leurs véhicules**, en créant un compte pour leur foyer ou leur entreprise, soit en ligne par internet, soit via un formulaire papier.
Les utilisateurs du compte en ligne pourront consulter tous les passages effectués, modifier facilement leurs véhicules ou leurs coordonnées (créer ou supprimer un véhicule, changement d'adresse…), et les professionnels accèderont directement en ligne à leur facture.

Attention : si vous n'êtes pas inscrits, vous n'accéderez aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie vous sera refusé.
L'utilisation des déchèteries restera gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels. Pour ces derniers le tarif au passage n'a pas encore été déterminé.

Quand ce nouveau dispositif d'accès aux déchèteries sera-t-il mis en place ?

La déchèterie de Les Abrets en Dauphiné sera équipée pour le 26 novembre 2018 pour une phase de test, sur la fin de l'année 2018. Ainsi, les barrières seront présentes, les plaques d'immatriculations lue mais les barrières s'ouvriront que vous soyez inscrit ou non.
Au 1er janvier 2019, les modalités d'accès seront effectives. Anticiper votre inscription avant le 1er janvier 2019, ce sera fait !

Les autres déchèteries, de Domessin et Saint Genix sur Guiers seront équipées à la suite, début janvier 2019 et avril 2019. Les usagers de ces déchèteries peuvent cependant s'inscrire aussi sans attendre.

Particulièrement, vous serez informés de l'ouverture des inscriptions par la mise en place de panneau d'information en déchèterie et par la présence d'un agent d'accueil qui vous remettra un document résumant les modalités d'inscription.

Comment s'inscrire ? (à partir du 19 Novembre 2018)
Deux possibilités pour vous inscrire :

- Par internet (*obligatoire pour les professionnels)* : en suivant le lien disponible sur le site internet du SICTOM : *www.sictom-guiers.fr*

Vous n'avez pas d'accès à Internet ou vous souhaitez être accompagner à la démarche : la Maison des Service au Publics, 82 Rue des pâquerettes à Pont de Beauvoisin - 38480 (face à la station Leclerc) vous accueille pour vous aider à accomplir l'inscription (ordinateur en accès libre, scanner, …) de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Vous pensez être dans un cas particulier : contactez le SICTOM du GUIERS au 04.76.93.54.98, nous pourrons convenir d'un rendez-vous, les jeudis uniquement.

- Par courrier *:* Formulaire disponible en déchèterie*,* retour auprès du SICTOM du GUIERS – 27 Avenue Gabriel Pravaz –38380 Pont de Beauvoisin.
(Par souci de confidentialité, ne pas apporter votre dossier rempli en retour en déchèterie)
Attention temps de traitement du dossier plus long que l'inscription par internet car il nécessite de la ressaisie.

Liste des pièces à fournir pour l'enregistrement des véhicules :
- **Pour les particuliers** : un justificatif de domicile de moins de 6 mois, une copie de la carte grise du ou des véhicules concernés, et une attestation employeur pour les véhicules « VP » qui ne sont pas à votre nom (*voiture fonction, voiture LLD/LOA*) ; si inscription papier : le formulaire d'inscription en plus des autres documents.
- **Pour les professionnels, associations, et collectivités** : un justificatif de domiciliation de la société, une copie de l'extrait Kbis, et une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires.

DECOMPTES et tarifs en cas de dépassement des droits d'accès :

- 1 compte usager = 36 droits d'accès par an (année civile). Remise à 0 des droits d'accès au 1er janvier, pas de report possible.
- Prise en compte de la catégorie du véhicule et de son PTAC (champs J1 et F2 carte grise) pour le décompte du nombre de droits d'accès à chaque passage. Optimisation du volume du véhicule requise !
- Facturation au-delà des 36 droits d'accès consommés.
- Les 36 droits d'accès correspondent à un usage normal du service financé via la TEOM
- 13€ : coût réel du service pour $1m^3$

= 36 passages (1 tous les 10 jours)

= 18 passages (1 tous les 20 jours)

= 6 passages (1 tous les 2 mois)

= 4 passages (1 par trimestre)

Phases de travaux dans les déchèteries :

26/11/2018-fin janvier 2019 : Fermeture de la déchèterie de Domessin
Février-Avril 2019 : Fermeture de la déchèterie de Saint Genix sur GUIERS (cette déchèterie fera l'objet de travaux d'agrandissement nécessitant un temps plus long de fermeture)

Territoire du groupement

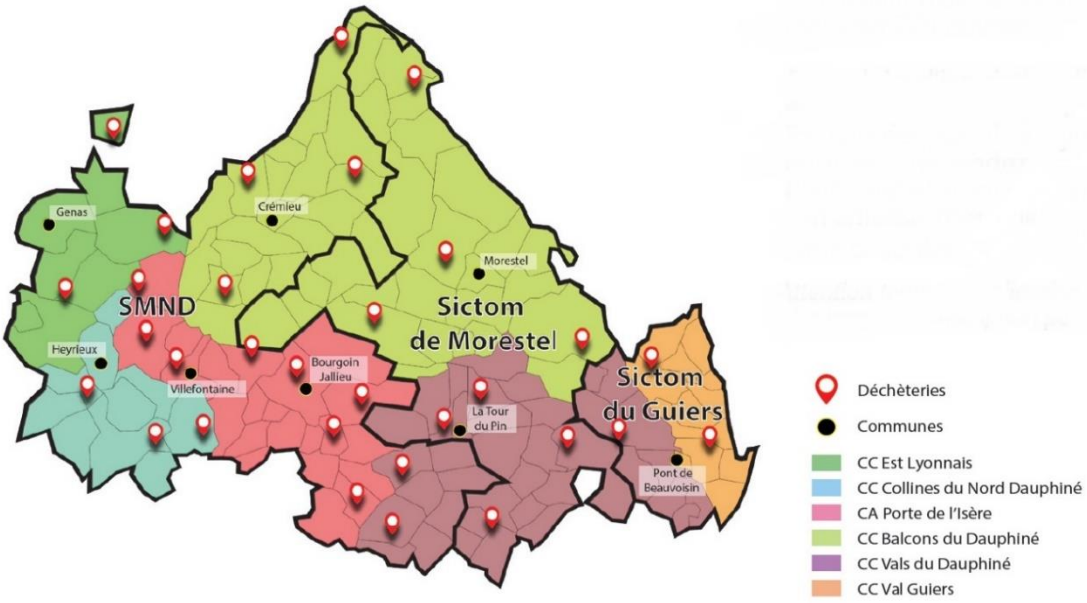

En résumé, pour accèder en déchèterie après le 1er janvier 2019

1. Création d'un compte usager (particuliers et professionnels) + inscription du/des véhicule(s) : Un compte = 1 foyer ou 1 entreprise, via www.sictom-guiers.fr

2. Validation de l'inscription par le SICTOM du GUIERS avant l'accès aux déchèteries

3. A chaque passage, la caméra détecte la plaque d'immatriculation et interroge la base de données pour vérifier si le véhicule est inscrit :

- Si le véhicule est inscrit : la barrière s'ouvre et l'usager peut accéder à la déchèterie.
- Si pas inscrit : le véhicule n'accèdera à la déchèterie qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie sera refusé, l'usager devra faire demi-tour.

4. Décompte fait à chaque passage en fonction du véhicule.

Informations :www.sictom-guiers.fr

La collecte des emballages recyclables

Nous rappelons que le nettoyage des abords des points de tri est à la charge de la commune. Une vigilance accrue et le respect des règles de dépôt permettraient à l'employé communal de consacrer du temps pour d'autres tâches que le nettoyage de ces lieux.

Il ne faut pas confondre bornes de tri et déchèterie !

Pour plus d'informations sur le tri, rendez-vous sur le site internet :
www.sictom-guiers.fr ou consultez le guide du tri disponible en mairie ou dans les locaux du SICTOM du Guiers.

Association Syndicale Autorisée de Cervelong

Le but de cette association est de mieux valoriser nos massifs forestiers.
Les propriétaires forestiers privés ont le devoir de gérer leurs forêts de telle sorte qu'elles apportent à notre société humaine les biens et services qu'elle en attend.
Les forêts sont elles-mêmes des sociétés naturelles et vivantes. Les gestionnaires forestiers doivent comprendre leur mode de vie et les amener à fournir les produits et services attendus. Cela demande des connaissances que tous les propriétaires forestiers n'ont pas.
L'ASA de Cervelong, en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété forestière, l'union des forestiers, le pays Voironnais, les gestionnaires experts forestiers et les communes guide ces propriétaires dans leur travail de forestier pour que règne l'harmonie nécessaire entre la société des hommes et celle des arbres.

Mission de l'ASA de Cervelong.

Rassembler les propriétaires forestiers.
Améliorer et créer de meilleures dessertes forestières.
Gérer conjointement les forêts et de mieux vendre le bois.
D'éviter les conflits d'usage entre forestiers et autres.

Pour plus de renseignements (conseil réalisations projets autre …)
ASA DE CERVELONG mairie de Massieu, 65 allée du Château 38620 Massieu.
Le Président de l'ASA Gilbert MONIN PICARD Tél : 06 07 78 06 96

La recyclerie

Nouveau depuis le 13 mai 2017 : une recyclerie à Pont de Beauvoisin

38480 PONT DE BEAUVOISIN
(FACE AU MAGASIN LECLERC)
Facebook Recyclerie du Guiers

Vous pouvez déposer des objets meuble ou vêtements en état correct dont vous ne voulez plus.

5. La communauté de communes

Service à la jeunesse

Aide au BAFA :

La communauté de communes des Vals du Dauphiné propose une aide au B.A.F.A(brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).
Ce dispositif à destination des jeunes âgés de 17 à 25 ans se donne pour principaux objectifs :
Favoriser la prise d'autonomie des jeunes
Permettre un coup de pouce aux jeunes du territoire
Constituer un noyau d'animateurs pour les structures du territoire.
contact@valsdudauphine.fr
http://www.valsdudauphine.fr/envie-de-devenir-animateur-alors-passez-votre-bafa/04 76 97 05 79

Chantier Jeunes : s'inscrire avant le 11 février 2019 pour les vacances d'Avril
Pour candidater : www.valsdudauphine.fr **ou aller à la maison des services à Pont de Beauvoisin**

L'office du tourisme

La Maison du Tourisme est installée 25 place de la République à Pont de Beauvoisin.

Qu'il s'agisse de trouver un hébergement pour des amis en visite dans la région, un restaurant où passer une bonne soirée, les animations du secteur dans l'Agenda du Guiers, la liste des associations sportives et culturelles ou bien encore, votre billet pour les Historiales, n'hésitez pas à nous contacter !

Entre lacs et montagnes, les Vals du Dauphiné vous offrent également des idées découvertes culturelles (châteaux, musées et artisans) ou sportives (baignade, canoë, vélo, randonnée...) multiples.

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h30(fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche)

Contact : 04 76 32 70 74 / tourisme.pontdebeauvoisin@valsdudauphine.fr

www.tourisme.valsdudauphine.fr

Le réseau de bibliothèque

21 médiathèques à votre disposition !
En vous inscrivant à une des médiathèques, vous avez accès à l'ensemble du réseau !

Inscriptions
Pour vous inscrire, rendez-vous pendant les heures de permanences dans la bibliothèque que vous comptez fréquenter le plus régulièrement. Votre inscription est automatiquement valable dans les autres bibliothèques, pour un coût annuel de :

- Gratuité pour les moins de 18 ans
- 10 € par adulte
- 5 € pour les étudiants de moins de 26 ans, les personnes attestant d'une allocation de base (RSA, ASSEDIC, FNS, personne non valide) et les personnes de plus de 65 ans non imposables.

Horaires d'ouverture des bibliothèques les plus proches

Chimilin 143 rue du Centre - 04 76 31 83 62 bibliotheque-chimilin@wanadoo.fr	Lundi 16h00 - 18h00 Mercredi 15h00 - 17h00 Samedi 10h30 - 12h30
Pont de Beauvoisin Jardin de ville - 04 76 37 29 67 bibliotheque-pt-de-beauvoisin@wanadoo.fr	Lundi 10h00 - 11h00 et 16h00 - 18h00 Mercredi 14h30 - 17h30 Vendredi 16h00 - 18h00 Samedi 10h00 - 12h00
Pressins 1175 place de la Mairie bibliotheque.pressins@wanadoo.fr	Mercredi 10h00 - 11h30 et 17h00 - 18h00 Vendredi 16h30 - 18h00
Romagnieu 6 place des Ecoles - 04 76 32 24 51 espaceculturel-romagnieu@orange.fr	Lundi 16h00 - 18h00 Mercredi 10h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00 Vendredi 16h00 - 19h00 Samedi 09h00 - 12h00
Saint Martin de Vaulserre Mairie bibliotheque-st-martin@wanadoo.fr	Mercredi 18h00 - 19h00 Dimanche 11h00 - 12h00
Saint Jean d'Avelanne Mairie	Vendredi 16 h à 18 h

Pour plus de renseignements
www.valsdudauphine.fr
www.opac.cc-vallonsduguiers.fr
www.mediatheques.les **vallons de latour.fr**
www.facebook.com/Mediavallons
Et le blog musical du réseau : www.ziknbook.web38.fr

De plus n'oubliez pas !

Une nouvelle vie pour « *vos bouquins* ».

Il y a une bibliothèque (que certains reconnaîtront) dans le hall de notre mairie. Vous pouvez venir y prendre un livre en apportant un autre livre en échange ou pas.

Nous projetons d'installer un point livres en libre-service sous le préau.

La Ludothèque

La LUDOTHEQUE est ouverte

Elle est située au Pôle Jeunesse, Rue du pré Saint Martin (à côté du lycée) à Pont de Beauvoisin
De nombreux jeux sont disponibles, soit pour jouer sur place soit à emprunter.
Les heures d'ouvertures sont :
Mardi : 9 h 12 h / Mercredi : 14 h 18 h 30 /Jeudi : 15 h 18 h 30 / Samedi : 9 h 12 h
Les conditions d'adhésion sont les même que celle des bibliothèques

6. Les Historiales 2019 à Pressins

Les Historiales 2019 à Pressins (38480)

- **Spectacle son et lumière Les Historiales**

Du 17 au 20 et du 23 au 27 Juillet 2019 à 22h00

Années Folles et Folles Années

Une enquête policière entre 1926 et 1936, un spectacle tout en gaieté, un spectacle qui vous entraînera du Paris-plaisir au Paris des travailleurs où tous les espoirs et tous les rêves sont permis. Une centaine d'acteurs sur une scène de 1000 m², 150 costumes, 1h40 de grand spectacle, 7000 spectateurs ... **Un spectacle grandiose à ne pas manquer !** Le spectacle Son et Lumière des Historiales est l'un des plus grands spectacles historiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est un rendez-vous incontournable ! **Pour les 30 ans des Historiales, nous vous réservons de nombreuses surprises.** *Ouverture de la billetterie le 3 juin 2019.*

- **Balade FabLuleuse**

Du 22 au 25 août 2019 + nocturnes vendredi et samedi

Balade fabLuleuse autour de la Fontaine

Une balade sur les chemins ombragés de la forêt de Pressins à la rencontre des fables de La Fontaine. Une découverte ludique, quelques défis sportifs, une enquête à résoudre … Pour toute la famille.

- **Halloween, évènement Pré en Bulles**

Fin octobre 2019
Oserez-vous jouer avec vos peurs à la fête foraine de Pressanglant ?

INFORMATIONS : www.leshistoriales.fr ; 04 76 32 81 13 ; leshistoriales@gmail.com

7. Un peu d'histoire

Il y a cent ans :

« Première rencontre à réunir autant de pays provenant de tous les continents, la conférence de la Paix de 1919 est chargée de mettre un terme diplomatique à la Première Guerre mondiale. Jugeant que la paix qui en est ressortie ne respecte pas l'accord pré-armistice, les vaincus vivent les traités comme une humiliation.

Première rencontre diplomatique à réunir autant de pays provenant de tous les continents (vingt-sept États, quatre dominions britanniques et l'Inde), la conférence de la Paix de 1919 est chargée de mettre un terme diplomatiquement à la Première Guerre mondiale. Initialement ouverte le 18 janvier 1919, la conférence de Paris et de Versailles clôture ses travaux le 21 janvier 1920 avant de se transformer en une conférence des ambassadeurs installée à Paris et une conférence interalliée itinérante (Londres, San Remo, Lympne, etc.).

Le programme de cette conférence est le plus vaste jamais connu. À la différence du congrès de Vienne en 1815, tout est à reconstruire : avec la chute des grands empires, les frontières européennes sont à redessiner, les circuits économiques et commerciaux à recréer. La situation alimentaire et l'instabilité politique découlant de la révolution bolchevique sont également des préoccupations constantes des "artisans de la paix" (M. Macmillan) de même que leur souci de pérenniser leurs constructions grâce à une organisation de sécurité collective. »

Extrait de l'article de ***Vincent LANIOL*** *agrégé d'histoire, doctorant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UMR Sirice) et ATER à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense publié sur le site Toute l'Europe. Il termine une thèse sur les dynamiques internationales et la préparation de la conférence de la Paix de 1919.*

Pour en savoir plus : https://www.touteleurope.eu/actualite/la-conference-de-la-paix-de-1919.html

L'agenda 2019

Le repas « Des Amis de Saint Aubin »	Le dimanche 27 janvier 2019
La ligue contre le cancer	Courant mars 2019
La Saint Aubin : vente de diots et pâtisseries	Le dimanche 10 mars 2019
La commémoration du 19 mars	Le Lundi 19 mars 2019
Concert à la salle des fêtes	Le 23 mars 2019
Randonnée du village	Le 28 avril 2019
La cérémonie du 8 mai 1945	Le 8 mai 2019
Le vide-greniers de St Albin	Le dimanche 23 juin 2019
Historiales (Pressins)	A partir du 17 juillet 2019
Le comice agricole à Romagnieu	Les 10 et 11 aout 2019
Le repas des aînés	Le dimanche 4 novembre 2019
La commémoration du 11 novembre 1918	Le 11 novembre 2019
Week-end créatif, marché de Noël	Le 17 novembre 2019
Vente de diots, andouilles par L'ACCA	Le deuxième dimanche de janvier 2020

Retrouvez des informations sur toutes ces manifestations et sur la vie de notre commune sur le site de la mairie : **www.mairie-saintalbindevaulserre.fr**

Le comité d'Animation vous tiendra informé de ses activités sur ce site.